



World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout

World Scout **Bureau** Mondial du Scoutisme

Rue du Pré-Jérôme 5
Case Postale 91
CH-1211 Genève 4 Plainpalais
Suisse

Tél: (+41 22) 705 10 10
Fax: (+41 22) 705 10 20

worldbureau@world.scout.org

CIRCULAIRE N° 28/2005

Aux: Commissaires Internationaux

Octobre 2005

37^e Conférence Mondiale du Scoutisme: Résolutions d'Affaires

Chers collègues,

Vous trouverez ci-joint les résolutions de travail qui ont été adoptées par la 37^e Conférence Mondiale du Scoutisme. Plusieurs de ces résolutions requièrent plus particulièrement une action de votre part.

Veuillez noter que le texte ci-joint est une compilation de toutes les résolutions adoptées pendant la Conférence en Tunisie. La séquence et la numérotation sont donc différentes de celles du rapport du Comité des Résolutions présenté à la Conférence.

Le Rapport officiel de la Conférence est en cours de préparation. Un exemplaire sera envoyé à chaque Organisation scout nationale dès sa parution.

Cordialement,

Eduardo Missoni
Secrétaire Général

37^e CONFERENCE MONDIALE DU SCOUTISME

RESOLUTIONS D'AFFAIRES

1/05 Reconnaissance d'Organisations Membres

La Conférence

- prend acte avec plaisir de la reconnaissance des membres suivants de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout
en date du 28 juin 2004
 - l'Association Russe des Scouts/Navigateurs (RAS/N)
- en date du 12 octobre 2004
 - Scouts de Namibie
- en date du 5 septembre 2005
 - Beslidhja Skaut Albania
 - l'Association Scoute Nationale de Guinée
 - l'Association Scoute du Malawi.

2/05 Ukraine

La Conférence

- accueille avec satisfaction les résultats de la mission effectuée en juin 2005 en Ukraine et l'accord passé à cette occasion entre les représentants de SPOK et de PLAST
- prend note que SPOK ne peut pas retirer formellement sa demande d'adhésion à l'OMMS jusqu'à la réunion de son congrès national prévu pour mai 2006
- compte, conformément à l'accord passé, sur la prise d'une décision d'ici mai 2006 par SPOK et PLAST sur le modèle à adopter pour créer une seule Organisation scoute nationale en Ukraine
- se réjouit de recevoir une nouvelle demande d'adhésion à l'OMMS d'une seule organisation scoute nationale, au plus tard d'ici début 2008 comme convenu, afin d'être en mesure d'accueillir la nouvelle Organisation Membre à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme
- demande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme d'apporter tout le soutien possible à la mise en oeuvre de l'accord et d'en suivre attentivement les progrès.

3/05 Processus de Reconnaissance pour les Nouvelles Organisations Membres

La Conférence

- appelle le Comité Mondial du Scoutisme à élaborer et mettre en oeuvre un processus plus transparent pour traiter les demandes de reconnaissance des Organisations Membres potentielles, en tenant toutes les Organisations scoutistes nationales informées tout au long du processus et en spécifiant les différentes étapes à suivre pour remplir les conditions requises par les Articles V et VI de la Constitution de l'OMMS
- invite instamment le Comité Mondial du Scoutisme, lorsqu'il examine le transfert de la qualité de membre d'une Organisation scoute nationale à une autre entité, à soumettre la proposition à un vote postal des Organisations Membres et à encourager la nouvelle Organisation Membre à intégrer dans ses effectifs les groupes qui ont fait partie de l'Organisation scoute nationale reconnue précédemment et à établir des relations avec d'autres Organisations Membres de l'OMMS.

4/05 Système de Cotisation de l'OMMS

La Conférence

- adopte le système de cotisation décrit en Annexe 9 du Document de Conférence N° 10 comme étant le système de cotisation de l'OMMS à partir de l'année fiscale 2005-2006 qui commence le 1^{er} octobre 2005,
- décide que les paramètres suivants seront applicables pour les années fiscales 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008:
 - cotisation de base par membre: CHF 1,147

- catégorie A : RNB par habitant jusqu'à US\$ 765,
- catégorie B : RNB par habitant de US\$ 766 à US\$ 3.035,
- catégorie C : RNB par habitant de US\$ 3.036 à US\$ 9.385,
- catégorie D: RNB par habitant de US\$ 9.386 à US\$ 45.740,
- cotisation annuelle minimum à payer : CHF 300,
- cotisation annuelle forfaitaire pour une Organisation Membre appartenant à un pays avec un RNB par habitant inférieur à US\$ 350: CHF 300,
- cotisation annuelle forfaitaire pour une Organisation Scoute Nationale Accréditée : CHF 200.
- demande au Comité Mondial du Scoutisme d'inclure, dans la liste des sujets qui doivent être étudiés par le Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance, la revue du système de cotisation de l'OMMS.

5/05 Elections au Comité Mondial du Scoutisme

La Conférence

- en cohérence avec la résolution 9/02
- recommande que les élections au Comité Mondial du Scoutisme ne soient pas organisées avant le troisième jour de la Conférence de manière à donner aux délégations assez de temps pour avoir des discussions avec les candidats au cours de réunions informelles.

6/05 Conférences Régionales du Scoutisme

La Conférence

- reconnaissant, comme indiqué dans le Document de Conférence N° 7 sur la Gouvernance de l'OMMS, que la tenue des Conférences Régionales du Scoutisme l'année suivant immédiatement une Conférence Mondiale du Scoutisme renforcerait la direction stratégique intégrale du Mouvement en facilitant le développement de plans régionaux s'inscrivant dans le cadre de priorités mondiales
- décide que toutes les Conférences régionales dans le triennat suivant la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2008 se tiendront dans les 18 mois
- demande que le Comité Consultatif AMGE/OMMS examine comment cette résolution peut être mise en oeuvre de manière coopérative.

7/05 Réexamen de la Gouvernance

La Conférence

- consciente de l'importance de la priorité stratégique sur "Une organisation pour le 21^e siècle" et de la nécessité pour l'OMMS et les Organisations scouts nationales d'être plus flexibles, légères, innovantes et participatives
- prenant note du Document de Conférence N° 7 sur la Gouvernance de l'OMMS
- accueille avec satisfaction la proposition d'entreprendre un réexamen complet de la gouvernance de l'OMMS au cours des trois prochaines années
- recommande que le Document n° 7 ainsi que le rapport du Groupe d'Evaluation servent de documents de travail, et les questions identifiées dans ces documents de cadre général, pour mener ce réexamen
- demande au Comité Mondial du Scoutisme d'établir, avec un mandat adéquat, un 'Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance' pour mener, en toute transparence, le réexamen et fournir des rapports intermédiaires au Comité Mondial du Scoutisme et aux Organisations scouts nationales
- recommande que le Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance soit composé de membres nommés à titre personnel, les uns ayant une connaissance et une expérience de l'OMMS et les autres ayant une perspective ou une expérience extérieure nouvelle
- recommande que le Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance consulte les Organisations scouts nationales, l'AMGE et, en fonction des besoins, soit habilité à mettre sur pied des sous-groupes et/ou faire appel à l'aide d'experts

- demande au Comité Mondial du Scoutisme de soumettre à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme tous les amendements proposés à la Constitution de l'OMMS résultant du rapport du Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance
- encourage le Comité Mondial du Scoutisme et le Secrétaire Général à avancer avec la mise en oeuvre en temps opportun d'actions qui sont conformes à l'esprit et à la vision du réexamen et qui entrent dans le cadre de leurs compétences respectives, mais qui ne requièrent pas d'amendements constitutionnels ou d'autres décisions de la part de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

8/05 La Stratégie pour le Scoutisme

La Conférence

- reconnaissant la valeur du travail réalisé pour offrir aux Organisations scoutistes nationales des informations sur la Stratégie pour le Scoutisme et mettre ces informations à disposition sur CD-ROM et dans les pages stratégie du site web de l'OMMS
- appréciant le travail entrepris par le Comité Mondial du Scoutisme et le siège du Bureau Mondial du Scoutisme ainsi que ses Bureaux régionaux pour fournir des outils en vue de soutenir les Organisations scoutistes nationales dans le développement et la mise en oeuvre de leurs stratégies
- félicitant les Conférences régionales d'avoir adapté et harmonisé leurs stratégies et leurs plans régionaux avec la Stratégie pour le Scoutisme
- se félicitant des progrès réalisés au sein des Organisations scoutistes nationales depuis l'adoption de la Stratégie pour le Scoutisme à la Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique
- reconnaissant la nécessité de développer un plan à moyen terme pour la Stratégie sur les six prochaines années
- reconnaissant que les célébrations du Centenaire offrent une opportunité unique pour aider les Organisations scoutistes nationales à faire avancer leurs stratégies et leur planification stratégique
- invite instamment les Organisations scoutistes nationales à utiliser les célébrations du Centenaire comme outil pour développer et mettre en oeuvre leurs stratégies
- encourage les Organisations scoutistes nationales à examiner comment leurs stratégies peuvent soutenir la croissance du Mouvement et accroître leur impact sur la société
- presse les Organisations scoutistes nationales à renforcer leurs communications, basées sur une identité institutionnelle commune, pour améliorer l'image du Scoutisme afin que le Scoutisme soit perçu comme un Mouvement moderne et dynamique, qui a un impact réel dans la communauté, au seuil de son second siècle d'existence
- adopte le processus, énoncé dans le Document de Conférence 6B: *La Stratégie pour le Scoutisme - fixer des objectifs et mesurer l'impact*, pour évaluer la Stratégie pour le Scoutisme en fixant des objectifs et en mesurant l'impact sur la société
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de faire rapport à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme sur les objectifs qui auront été atteints par les Organisations scoutistes nationales et l'impact du Scoutisme sur la société.

9/05 Stratégie de Communication

La Conférence

- approuve la proposition du Comité Mondial du Scoutisme sur la Stratégie de Communication contenue dans le Document de Conférence N° 13
- reconnaît la nécessité d'harmoniser l'image du Mouvement Scout au niveau mondial au travers d'une plate-forme de marque qui correspond aux critères présentés dans le Document N° 13 et dans le rapport d'activité sur le Profil du Scoutisme
- exhorte les Organisations scoutistes nationales à entreprendre un effort particulier en terme d'image dans la perspective de la célébration du Centenaire du Mouvement

- tout en respectant la diversité des situations nationales, invite les Organisations scouts nationales à entreprendre un effort d'harmonisation en vue d'une perception plus homogène de la mission, des actions et de l'image du Mouvement Scout par les médias globaux et les acteurs privés et publics qui pourraient soutenir les actions du Mouvement Scout
- invite le Bureau Mondial du Scoutisme à accompagner les Organisations scouts nationales dans cette démarche d'harmonisation et d'homogénéisation par la création d'outils de formation et d'outils de communication appropriés
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de trouver les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action proposé dans le Document N° 13 et ses Annexes 1 et 2.

10/05 Structures des Méthodes Educatives

La Conférence

- consciente qu'il n'est pas possible de développer le programme des jeunes sans prendre en considération les conséquences pour le management des ressources adultes (recrutement, soutien, formation et évaluation des responsables adultes) et que, réciproquement, il n'est pas possible de gérer les ressources adultes indépendamment du programme des jeunes
- notant qu'il existe encore dans le Mouvement une tendance chez les responsables du programme des jeunes et chez les responsables des ressources adultes à travailler de manière indépendante
- recommande au niveau mondial de compléter les workstreams sur les priorités stratégiques par la création d'un sous-comité des méthodes éducatives qui apporterait au Comité Mondial du Scoutisme plus de ressources humaines; ce sous-comité devrait comprendre des jeunes conseillers et des experts dans les domaines de l'éducation non formelle, du management et de la formation des adultes; il aurait pour fonction de conseiller le Comité Mondial du Scoutisme et de guider le processus de recherche et de développement dans les domaines du programme des jeunes et des ressources adultes, et il validerait les documents éducatifs produits par le Bureau Mondial du Scoutisme ainsi que les programmes éducatifs des événements du Scoutisme mondial
- recommande que des structures similaires soient créées au niveau régional en coordination avec le sous-comité établi au niveau mondial
- recommande avec insistance aux Organisations scouts nationales de réviser ou d'établir une structure qui permettrait une approche intégrée du programme des jeunes et des ressources adultes, par exemple par la création d'un comité ou d'une instance qui superviserait et coordonnerait le travail des départements du programme des jeunes et des ressources adultes.

11/05 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- faisant référence à la résolution 6/02 sur la participation des jeunes dans la prise de décision, adoptée par la 36^e Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique en 2002
- notant avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la priorité stratégique 1 sur 'La participation des jeunes', notamment avec la publication de nouveaux outils pédagogiques dans le domaine du programme des jeunes, le succès du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial avec l'élection de jeunes conseillers du Comité Mondial et la création de postes de jeunes chargés de projet au Bureau Mondial du Scoutisme
- soulignant que les jeunes conseillers et le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ne sont pas la solution finale pour répondre à la priorité stratégique 1 sur la participation des jeunes, mais sont considérés comme un outil transitoire pour accroître la participation des jeunes dans le Scoutisme Mondial
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de prendre sérieusement en considération les recommandations proposées par le 9^e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et particulièrement la recommandation n° 16 relative à l'implication des jeunes conseillers dans les réunions et le travail du Comité Mondial du Scoutisme

- appelle le Comité Mondial du Scoutisme, les Comités Régionaux du Scoutisme et toutes les Organisations scouts nationales à amplifier les efforts, dans la ligne de la résolution 6/02, afin d'intensifier la participation et la responsabilisation des jeunes à tous les niveaux, depuis les groupes scouts locaux jusqu'au niveau institutionnel dans le Mouvement ainsi qu'au sein de la société
- demande que dans le cadre du développement de la stratégie sur la participation des jeunes, les Organisations scouts nationales, les Comités Régionaux du Scoutisme et le Comité Mondial du Scoutisme se donnent en particulier les objectifs suivants au cours du prochain triennat:
 - intégrer dans les programmes éducatifs pour les adolescents et les jeunes adultes (15-25 ans) l'acquisition de compétences fondamentales visant à développer les capacités de participation des jeunes à l'intérieur du Mouvement et dans la société
 - soutenir la campagne Jeunes du Monde et intégrer le Brevet Scouts du Monde dans le programme des branches aînées
 - intégrer dans la formation des responsables adultes l'acquisition des compétences nécessaires pour les rendre capables d'encourager et de favoriser l'implication des jeunes dans la prise de décision
 - assurer une cohérence plus grande entre tous les niveaux du Mouvement dans le domaine de la participation des jeunes, en particulier en adaptant au niveau national et régional la formule de participation des jeunes mise en place au niveau mondial
 - considérer les Forums de Jeunes comme une étape pour la formation des futurs leaders internationaux du Scoutisme
 - utiliser au mieux le potentiel des jeunes ayant suivi cette expérience formatrice, en particulier dans la composition des délégations nationales aux Conférences régionales et mondiales et dans le choix des candidats aux instances décisionnelles, et en confiant aux jeunes conseillers et à d'autres jeunes volontaires sélectionnés de manière transparente, des responsabilités significatives aux niveaux régional et mondial.

12/05 Conférences Mondiales du Scoutisme - Méthodes Actives

La Conférence

- recommande au Comité Mondial du Scoutisme de chercher et de privilégier des modes de travail à la Conférence Mondiale du Scoutisme réellement actifs en diminuant, d'une part, le nombre et la longueur des séances plénières et en concentrant ces séances sur les débats et les décisions; et en laissant, d'autre part, plus de place aux ateliers en petits groupes qui permettent de meilleurs échanges et un meilleur travail entre les participants
- recommande de donner bien plus de place dans l'ordre du jour aux travaux sur la mission et la stratégie du mouvement, en réduisant fortement le nombre de rapports et de communications présentés.

13/05 Structures du Bureau Mondial du Scoutisme

La Conférence

- encourage le Secrétaire Général à rechercher les moyens de refléter de manière plus adéquate dans les structures et tout le personnel du Bureau Mondial du Scoutisme, la diversité culturelle, religieuse, linguistique, de genre et géographique du Scoutisme Mondial, tout en assurant que les personnes les plus qualifiées soient nommées.

14/05 Supervision des Événements Mondiaux

La Conférence

- demande au Comité Mondial du Scoutisme de reconsidérer les directives actuelles qui gouvernent les relations entre le Bureau Mondial du Scoutisme et les organisations hôtes des événements scouts mondiaux, y compris les domaines comme les frais de consultance facturés par le Bureau Mondial du Scoutisme, le partage des bénéfices et des déficits, les coûts pour les participants et le personnel d'encadrement.

15/05 Coûts des Evénements Mondiaux

La Conférence

- presse le Comité Mondial du Scoutisme de développer plus avant les directives pour les événements mondiaux par rapport aux frais de participation en vue de réduire et de maîtriser les coûts en
 - contrôlant le coût des programmes en mettant l'accent sur les compétences et les méthodes de base du Scoutisme et en encourageant les troupes à présenter un programme et des activités pour elles-mêmes et pour d'autres groupes plutôt que de se concentrer sur des programmes orientés sur la consommation
 - limitant les coûts de promotion, de marketing et les frais généraux des événements mondiaux
 - demandant aux organisations souhaitant accueillir un événement mondial de fournir un projet avec une estimation des frais de participation au moment où elles prennent la décision.

16/05 Frais de participation aux Evénements Mondiaux et Régionaux

La Conférence

- considérant que l'un des objectifs du Mouvement Scout est de promouvoir la culture de la paix
- considérant que les événements scouts mondiaux ou régionaux sont des lieux privilégiés de mise œuvre de notre méthode éducative et qu'ils contribuent à la promotion de la culture de la paix et d'une compréhension inter-culturelle entre les jeunes
- considérant que ces événements scouts mondiaux ou régionaux doivent permettre à un maximum de jeunes de vivre ces expériences uniques
- considérant que les frais de participation de plus en plus élevés à ces événements sont un frein à la participation des jeunes
- considérant que ces événements doivent être ouverts à tous sans contraintes financières
- recommande que le Comité Mondial du Scoutisme, le Bureau Mondial du Scoutisme et ses Bureaux régionaux coordonnent leurs plans d'actions en matière de réalisation d'événements pour les jeunes, afin d'éviter des répétitions et une accumulation d'événements qui demandent un investissement important pour les Organisations scouts nationales (Eurojam 2005, Roverway 2006, Jamboree Scout Mondial 2007)
- recommande que le Comité Mondial du Scoutisme et le Bureau Mondial du Scoutisme interviennent auprès des institutions internationales afin d'obtenir des financements pour ces événements permettant une réduction des frais de participation.

17/05 Système de Frais d'Inscription aux Evénements Mondiaux

La Conférence

- ayant considéré la situation actuelle où les participants aux événements scouts mondiaux paient leurs frais de participation sur la base de la classification des catégories utilisées pour déterminer les cotisations
- ayant considéré les différences au niveau du revenu par habitant des pays classés comme appartenant à la même catégorie qui peut varier jusqu'à 4,5 fois
- ayant considéré la nécessité d'encourager les jeunes membres issus de familles de la classe moyenne ou de couches défavorisées de participer à des événements mondiaux auto-financés
- recommande qu'un nouveau système plus équitable de classification des frais d'inscription aux événements mondiaux du Scoutisme, en relation avec le système de cotisation, soit développé par le Comité Mondial du Scoutisme et présenté à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme
- invite le Comité Mondial du Scoutisme à demander au gouvernement du pays hôte de faciliter l'obtention de visas pour les pays africains.

18/05 Scoutisme et Environnement

La Conférence

- réaffirmant le rôle de l'environnement dans la méthode scout, la loi scout et les principes éducatifs du Mouvement Scout
- notant les défis environnementaux actuels auxquels chaque région du monde est confrontée et les rôles que les jeunes peuvent jouer en les atténuant et en s'y adaptant
- prenant note par ailleurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement
- accueillant avec satisfaction le Protocole d'Accord entre l'OMMS et le PNUE
- recommande que les Organisations scoutistes nationales redoublent d'efforts pour améliorer leurs programmes d'éducation à l'environnement pour toutes les tranches d'âges. Ces efforts devraient prendre en compte le développement du programme Scouts du Monde, la revitalisation du programme SCENES (Centres Scouts d'Excellence pour la Nature et l'Environnement), ainsi que la révision et la mise en œuvre du Brevet mondial de la Protection de la Nature
- recommande que le Comité Mondial du Scoutisme établisse un groupe de travail spécial, dont la tâche sera de développer de nouvelles ressources et du matériel de formation pour aider les Organisations scoutistes nationales à améliorer l'éducation à l'environnement dans leur programme des jeunes. Ce groupe de travail sera soutenu par le Département Education, Recherche et Développement du Bureau Mondial du Scoutisme.

19/05 Centres Scouts Mondiaux et Centres Scouts Internationaux Accrédités par l'OMMS

La Conférence

- ayant reçu le document "Centres Scouts Mondiaux & Centres Scouts Internationaux accrédités par l'OMMS" soumis à la Conférence
- encourage le Comité Mondial du Scoutisme à développer une politique et des procédures concernant les questions soulevées dans le document, et l'exhorte à former un groupe de travail composé de représentants qualifiés
- encourage les Organisations scoutistes nationales à envoyer des commentaires détaillés sur le document au Bureau Mondial du Scoutisme pour assister le groupe de travail et le Comité Mondial du Scoutisme dans l'élaboration de la politique et des procédures qui seront présentées, pour approbation, à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme.

20/05 Développement Durable

La Conférence

- considérant l'importance d'un environnement durable et la prise de conscience de l'environnement par le Mouvement Scout
- tenant compte du fait que la consommation responsable est un principe de durabilité inclus dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies dont le Mouvement Scout fait la promotion auprès de ses membres
- consciente de l'importance de promouvoir et d'encourager auprès des membres du Mouvement Scout une consommation durable incitant à réduire le gaspillage pour éviter davantage de dégâts à l'environnement
- considérant l'énorme quantité de déchets que nous produisons tous, comme nous l'avons constaté, par exemple, au cours de la Conférence
- demande à tous les niveaux de l'OMMS de prendre en compte les points mentionnés plus haut dans toutes leurs communications
- recommande au Comité Mondial de développer une série de critères pour aider à réduire au minimum l'impact négatif sur l'environnement d'événements scouts d'une certaine envergure (e.g. Conférences, Jamborees et Forums régionaux/mondiaux).

21/05 Relations OMMS/AMGE

La Conférence

- apprécie le travail du Comité Consultatif et tient compte de l'objectif dans le cadre de la stratégie de poursuivre et de renforcer les contacts avec l'AMGE
- recevra un rapport d'activité sur les relations OMMS/AMGE durant le triennat 2005-2008 à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme.

22/05 Développement des partenariats

La Conférence

- rappelant le succès du Séminaire Scout Mondial sur le Partenariat (Marrakech+10) tenu à Bangalore, en Inde, en février 2005
- prenant note des conclusions et recommandations dudit séminaire
- adopte le texte de la Charte de Marrakech dans sa version révisée de Bangalore sur le Partenariat dans le Scoutisme, contenue dans le Document de Conférence N° 11, en tant que réponse au besoin d'améliorer la base du travail dans le domaine de partenariats au sein du Scoutisme
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de mettre en œuvre les recommandations provenant du séminaire, notamment celles visant à revitaliser la publication Projets Echanges anciennement produite par le Bureau Mondial du Scoutisme, par Scoutisme Projets Echange (SCOPE) et à créer un manuel sur la Charte de Marrakech incluant les éléments pratiques des partenariats qui devra être publié sur papier et sur CD-ROM.
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de renforcer ses partenariats avec davantage d'acteurs de la société civile, du monde du travail et du secteur des entreprises qui partagent nos valeurs communes et, en conséquence, mobilisent les ressources nécessaires, aux niveaux mondial et régional, à la concrétisation de tels partenariats
- encourage les Organisations scouts nationales à incorporer et à développer plus avant l'expérience sur les partenariats existant au niveau mondial, afin d'accroître leur potentiel au niveau national
- demande aux Organisations scouts nationales, en collaboration avec leurs régions respectives, de faire rapport sur les progrès réalisés dans le domaine du développement de partenariats à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme.

23/05 Partenariats avec les Nations Unies

La Conférence

- rappelant sa résolution 1/63 concernant les relations entre l'OMMS et les Nations Unies
- considérant l'importance d'une relation harmonieuse et active avec les Nations Unies et autres institutions internationales
- reconnaissant que les Nations Unies ont amélioré la qualité de vie de nombreuses populations, et qu'œuvrer pour un monde meilleur est au cœur de la mission du Scoutisme
- rappelant que l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout jouit du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies ainsi qu'auprès de plusieurs agences spécialisées des Nations Unies
- considérant les divers Protocoles d'Accord signés entre l'OMMS et le système des Nations Unies depuis 2002
- prenant note avec satisfaction du fait que de nombreuses Organisations scouts nationales travaillent actuellement en partenariat avec les Nations Unies et ses agences spécialisées
- réaffirme son soutien aux buts et à l'œuvre des Nations Unies
- exprime son entier soutien aux objectifs établis dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies ainsi qu'au travail accompli par la Campagne du Millénaire des Nations Unies
- invite instamment les Organisations scouts nationales à utiliser la coopération avec les Nations Unies et ses agences spécialisées pour contribuer à construire une société meilleure et à développer cette coopération en particulier à travers les programmes Dons pour la Paix et Scouts du Monde

- recommande que l'OMMS à tous les niveaux prenne les mesures nécessaires pour maintenir et renforcer ses relations avec les Nations Unies.

24/05 Dialogue interreligieux et dimension spirituelle

La Conférence

- reconnaissant que la contribution à la paix est l'un des engagements les plus urgents du Mouvement à tous les niveaux
- estimant que la présence dans notre Mouvement de nombreuses religions est une caractéristique d'extrême importance qui doit être exploitée pleinement, également pour la promotion et la construction de la paix
- soulignant l'importance du Premier Symposium Interreligieux Scout Mondial qui s'est tenu à Valence, Espagne, en 2003
- recommande au Comité Mondial du Scoutisme de poursuivre ses actions au niveau du dialogue interreligieux et du développement spirituel, en coopération avec toutes les Organisations/Associations scouts nationales pluralistes et ouvertes, ainsi que les conférences scouts religieuses
- recommande au Comité Mondial du Scoutisme de promouvoir et soutenir l'extension de telles actions aux niveaux régional et local, en mettant en relief également les expériences utiles des Organisations scouts nationales
- recommande de considérer formellement la question du dialogue interreligieux et la dimension spirituelle dans les futurs événements de l'Organisation Mondiale, plus particulièrement lorsque la question de la construction de la paix est de mise.

25/05 Centenaire du Scoutisme

La Conférence

- prenant acte du fait que lors de ses deux précédentes réunions, en Afrique du Sud en 1999 et en Grèce en juillet 2002, elle a adopté des résolutions en faveur de la mobilisation du Mouvement pour le succès du Centenaire du Scoutisme
- reconnaissant que le Centenaire du Scoutisme est pour les Organisations scouts nationales une occasion unique de développer leurs propres stratégies en harmonie avec la Stratégie pour le Scoutisme
- ayant approuvé le thème mondial "2007: Un Monde Une Promesse"
- notant la grande variété des outils maintenant disponibles pour soutenir le travail des Organisations scouts nationales
- notant que le Comité Mondial du Scoutisme a formellement lancé le programme du Centenaire en 1997, et continue de travailler à son développement à tous les niveaux
- ayant reçu le document de la Conférence Mondiale du Scoutisme N° 8 *Préparer le 100^e Anniversaire du Scoutisme : 2005 à 2007*
- recommande avec insistance aux Organisations scouts nationales de montrer leur solidarité dans la mise en œuvre des initiatives marquant l'entrée du Scoutisme dans son deuxième siècle d'existence: les Dons pour la Paix, le Lever de Soleil sur le Scoutisme, le 150^e anniversaire de la naissance de Baden-Powell, le Colloque International, le 21^e Jamboree Scout Mondial et les programmes nationaux développés dans le cadre du Centenaire pour tous
- encourage les Organisations scouts nationales à développer des initiatives pour le Centenaire dans la ligne de leurs priorités nationales au sein de la Stratégie pour le Scoutisme
- exhorte les Organisations scouts nationales à honorer l'engagement qu'elles ont pris de réaliser entièrement les Dons pour la Paix et recommande que les Organisations scouts nationales fassent connaître les résultats des Dons pour la Paix aussi largement que possible
- appelle chaque Scout et ancien Scout à participer aux célébrations mondiales le 1^{er} août 2007 (Lever de Soleil sur le Scoutisme) pour célébrer l'aube d'un nouveau siècle de Scoutisme avec leur communauté
- encourage fortement les Organisations scouts nationales à utiliser toutes les possibilités offertes par le Centenaire pour développer le Scoutisme, promouvoir ses relations au sein de la communauté et accroître sa visibilité en tant que Mouvement éducatif de jeunesse au service des besoins de la société au 21^e siècle.